



Volet B

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge  
après dépôt de l'acte**

Rés  
a  
Moni  
bel



\*19017257\*

Déposé au Greffe du Tribunal  
de l'entreprise de Liège division Namur

22 JAN. 2019

Greffe  
Pour le Greffier

N° d'entreprise : **0431.501.530**

**Dénomination**

(en entier) : **Les témoins de Jéhovah de la congrégation de Tamines**

(en abrégé) :

Forme juridique : **ASBL**

Siège : **Rue de Keumiee N°29 à 5060 Tamines**

**Objet de l'acte : Dissolution**

Objet de l'acte : dissolution et clôture de la liquidation de l'ASBL

A la salle du royaume de Wanfercée-Beaulet, Rue de Namur 63 à Wanfercée-Beaulet, le lundi 31/12/18 à 17h a eu lieu l'assemblée générale extraordinaire qui a été tenue spécialement en vue de la dissolution volontaire et la liquidation de ladite association.

Après constatation que tous les membres effectifs sont présents, comme exigé par les articles 8 et 20 de la loi du 27 juin 1921, il est décidé à l'unanimité des membres présents de dissoudre et de liquider l'ASBL, à dater de ce jour.

L'assemblée générale extraordinaire :

-Constate en ce jour l'absence de toute dette.

-Décide de transférer tout actif résiduel constitué de 4011,31 euros à « l'ASBL l'assemblée des témoins de Jéhovah de Fleurus. »

-Décide également que, le cas échéant, tous les biens qui lui seront dévolus à l'avenir en raison d'un testament ou d'une donation qui existerait à ce jour et dont l'ASBL n'a pas connaissance à ce jour ou pour lequel la succession n'est pas encore ouverte seront également transféré à « l'ASBL l'assemblée des témoins de Jéhovah de Fleurus », en respectant ainsi l'affectation selon la volonté du testateur et en conformité avec l'article 31 de nos statuts.

-Accorde la décharge aux administrateurs et par la présente décision de dissolution met fin à leurs fonctions et mandats. Ceci concerne messieurs Labaisse Guillaume, rue de Praules 96 à 5190 Ham S/s, né le 16/07/1949 à Limbourg ; Mignon Jacques, Rue de la Logette 46 à 5060 Falisolle, né le 11/01/1957 à Auvelais ; Pelgrims Philippe, Rue du Préfleuri 12 à 5190 Jemeppe S/s, né le 24/06/1958 à Farciennes.

-Constate que toutes les opérations de liquidation ont été réalisées. Elle décide donc de procéder à la mise en liquidation avec clôture immédiate.

-Décide que les livres comptables et autres documents de l'association seront conservés à l'adresse suivante : Rue de Namur 63 à Wanfercée-Beaulet.

-Donne mandat à Mignon Jacques d'effectuer toutes les formalités relatives à la publicité des décisions prises et d'envoyer la déclaration fiscale.

Mignon Jacques

Labaisse Guillaume

Pelgrims Philippe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 01/02/2019 - Annexes du Moniteur belge